Courte chronique d'uniformologie maritime : ingénieur d'artillerie navale

Les ingénieurs d'artillerie navale étaient chargés de la construction, des essais, de l'installation et de l'entretien de l'artillerie à bord des bâtiments de guerre et dans les ouvrages de côte. Ce corps fut de création tardive. Jusqu'en 1909, date de cette dernière, ses missions étaient assurées par des officiers de l'artillerie de marine, puis de l'artillerie coloniale détachés par le ministère de la Guerre, à partir du passage de cette arme particulière sous sa tutelle en 1900.
La hiérarchie du nouveau corps s'apparentait à celle du Génie maritime. D'ailleurs, à partir de 1925, les ingénieurs d'artillerie navale furent recrutés majoritairement parmi les élèves de l'École polytechnique.
Le corps des ingénieurs d'artillerie navale disparut en 1940 ; il fut alors intégré au corps à statut civil des ingénieurs des industries navales. Par une ordonnance d'Alger en 1943, le corps fut recréé, mais il a été définitivement supprimé en 1967 par intégration au corps des ingénieurs de l'armement.
La courte durée d'existence de ce corps et l'impossibilité, dans certaines tenues, de distinguer les ingénieurs d'artillerie navale d'autres corps assimilés de la marine nous conduisent à évoquer simultanément tous les grades de ces officiers particuliers.

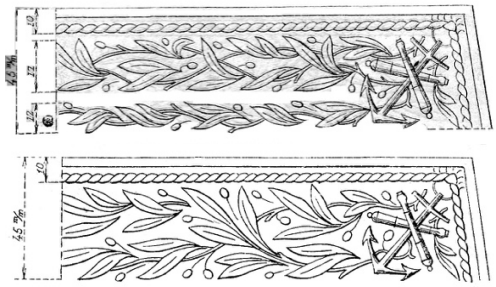

Broderies de collet d'ingénieur général de 1re classe (en haut) et d'ingénieur général de 2e classe d'artillerie navale (en bas). Reconnaissables facilement, ces broderies comportent des canons croisés sur des branches d'olivier. L'étoffe distinctive au collet et aux parements est le velours noir.
Les ingénieurs d'artillerie navale ne bénéficient d'un habit brodé spécifique que peu de temps, de 1910 – et encore, pour les seuls ingénieurs généraux, puisqu'à cette époque, et jusqu'en 1912, les officiers subalternes et supérieurs de tous les corps en étaient privés – à 1915, date de la suppression de l'habit pour tous les officiers de la marine.

A partir de 1915, le seul vêtement de cérémonie est la redingote. Le col de celle-ci est fermé jusqu'en 1926, ouvert ensuite. Pour les officiers généraux, elle comporte depuis 1918 des pattes de col qui distinguent les corps. En 1931, le drap des différents effets change légèrement de couleur en passant d'un bleu presque noir au bleu « Louise », plus clair. Avec la redingote, la chemise blanche à col à coins cassé est de rigueur.
Nous sommes ici en présence d'un ingénieur général de 2e classe d'artillerie navale à la fin des années 1920 ou dans les années 1930, en tenue de cérémonie, la seule comportant le chapeau monté à plume noire et la ceinture de commandement en soie bleue et or.

Voici un autre ingénieur général de 2e classe d'artillerie navale de la même période, mais en tenue n°1 où la casquette remplace le chapeau. Le bandeau brodé de celle-ci comporte plusieurs fois les canons croisés sur l'ancre. L'écusson frontal des officiers généraux a remplacé l'ancre simple brodée sur la toque en 1928. Il est bordé de deux séries de cinq palmettes, comme pour les amiraux, mais l'ancre ne comporte pas les foudres réservées à ces derniers.

Promu ingénieur général de 1re classe, voici le même ingénieur que sur la première photo. Il se distingue par son double rang de broderie sur le bandeau de casquette et par le petit trait brodé en argent – réglementairement droit – qui souligne l'insigne distinctif du corps sur ses pattes de col. Les manches, que nous ne voyons pas ici, sont ornées de trois étoiles.

L'identité de cet ingénieur général de 2e classe nous permet de situer cette photo de manière quasi-certaine en 1939. Il est en tenue n°5 qui comporte le simple veston qui est à coupe croisée depuis 1918. Avec celui-ci est portée la chemise blanche à col rabattu.

Voici un cliché pris en 1958. Il s'agit d'un ingénieur en chef de 1re classe, probablement d'artillerie navale. Probablement, car depuis la suppression de l'habit, en 1915, rien ne permet de distinguer un ingénieur officier subalterne ou supérieur d'artillerie navale d'un ingénieur du génie maritime de même grade. Les officiers subalternes et supérieurs de ces deux corps ont en effet leurs galons entourés de parements en velours noir.

Toujours en 1958 et sur la même photo prise à Toulon, un ingénieur général de 2e classe de l'artillerie navale en veston. Depuis 1928, la silhouette de l'officier général de marine en veston est inchangée, preuve du caractère indémodable du veston bleu à coupe croisée.

Des photos ont été empruntées au site http://museedesetoiles.fr/categories-pieces/generaux-artillerie-navale/

© VAE (2S) Éric Schérer. 2022